

**CONSEIL MUNICIPAL DU 04 Juin 2020**

L'an deux mille vingt, le quatre juin à dix-huit heures trente.

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 28 Mai 2020 s'est réuni en session ordinaire à La Mairie, lieu précisé sur la convocation de Denise NURY, Maire.

**Secrétaire de séance** : Marie-Dominique PREVOT

**Présents** : Denise NURY, Claude COURTIAL, Odile MARSAL, Marie-Dominique PREVOT, Thierry STOFFT.

**Absents ayant donné procuration** : /

**Absent n'ayant pas donné procuration** : Claude KELLER, Serge CLARETON, Viviane RIBAGNAC, Éric VEAU.

**Délibération n°1 : Décision modificative du budget général, intégration des résultats du budget eau 2019.**

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que suite à la suppression du budget de l'eau et aux votes du compte administratif et du compte de gestion du budget « EAU » 2019, il convient d'intégrer au budget général de 2020 de la commune les résultats de clôture des sections de fonctionnement et d'investissement.

Madame le Maire soumet au Conseil les écritures suivantes :

Section de Fonctionnement :

RECETTE : Compte 002 Résultats reporté (excédent) :	+ 8 801,25 €
DEPENSE : Article 678 :	+ 8 801,25€

Section d'Investissement :

RECETTE : Compte 001 Résultats reporté (excédent) :	+ 113 481,90€
DEPENSE : Article 1068 :	+ 113 481,90€

**Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité (5 POUR) l'intégration des résultats du budget Eau 2019 au budget général 2020.**

**Délibération n°2 : Demande de subvention pour le déneigement 2019-2020.**

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention auprès du Conseil Général pour le déneigement 2019-2020 pour les dépenses liées à l'achat de fournitures (sel, pouzzolane.) et au coût de la prestation de déneigement assurée par M. Cyril MOUNIER et par la commune de Saint Joseph des Bancs.

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité (5 POUR) de solliciter une aide auprès du Conseil Général pour la campagne de déneigement des voiries communales 2019-2020.**

**Délibération n°3 : Demande d'adhésion de la commune de Boffres au SIVU SAIGC**

Madame Le Maire fait part de la volonté de la commune de Boffres d'adhérer au Service Informatique du SIVU SAIGC, à partir de 2020.

Le Comité Syndical du SIVU SAIGC a proposé l'adhésion de cette commune du canton de Rhône-Eyrieux, secteur défini dans les statuts (article 8). Cette commune devra s'acquitter de la participation annuelle telle qu'elle a été définie dans les statuts (article 7).

Chaque commune adhérente au SIVU doit maintenant approuver cette nouvelle adhésion, tel que le prévoit l'article L5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame le Maire propose d'accepter l'adhésion de la commune de Boffres.

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve avec 5 POUR l'adhésion de la commune de Boffres au SIVU SAIGC.**

Délibération n°4 : Demande de subvention de la Chambre des Métiers et de l'institut des Métiers de Saint Etienne

Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal des deux courriers reçus demandant à la commune une subvention relative à la scolarité d'un élève habitant à Saint Julien du Gua.

Madame le Maire propose d'attribuer la subvention de 122€ au centre de formation, allouée pour l'élève Nicolas MELE.

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à 5 POUR décide d'attribuer une subvention de 122€ à l'institut des Métiers de Saint Etienne.**

Fin de la séance à 20h15

Le Maire  
Denise NURY

